



AEF Dépêche n°532440 - Paris, le 24/02/2016 18:55:00  
- Politiques de l'emploi -

Compte : reception temps réel - (48042) - 46.218.4.62 - www.aef.info  
Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite,  
sauf accord formel d'AEF.

## Le CESE adopte ses orientations stratégiques pour la mandature 2015-2020

Par Isabelle Moreau



**Patrick Bernasconi, président du CESE**

Le Conseil économique, social et environnemental a adopté à une très large majorité (1), mardi 23 février 2016, un texte fixant les orientations stratégiques de son action pour la mandature 2015-2020. Pour son président, Patrick Bernasconi, c'est "la première fois qu'on fait un tel exercice au sein du CESE pour aboutir à ce texte avec tous les membres. C'est la méthode du participatif et du collectif qui avait prévalu dans la campagne" à la présidence du Conseil. Ces orientations qui seront "la colonne vertébrale" des travaux du CESE pour la durée de la mandature, sont définies autour de deux axes :

"favoriser la cohésion sociale" et "réussir les transitions". "On n'est pas l'Assemblée nationale, ni le Sénat, rappelle Patrick Bernasconi, on est là pour éclairer le débat public en essayant d'être le plus en amont possible des décisions."

"Définition d'orientations stratégiques" ; "amélioration de la gouvernance du CESE" ; des organisations présentes au CESE qui "doivent s'impliquer davantage dans ses travaux" et se les "approprier", et "des pouvoirs publics qui doivent mettre en œuvre les préconisations du CESE" ; "écoute plus attentive de la parole citoyenne, à travers les pétitions citoyennes", voilà en substance les quatre axes des actions mises en place par Patrick Bernasconi depuis son élection à la tête du CESE le 1er décembre 2015 (lire sur AEF).

Les orientations stratégiques, qui seront "la colonne vertébrale" des travaux du Conseil pour la durée de la mandature, sont elles définies autour de deux axes : "favoriser la cohésion sociale" et "réussir les transitions".

- **Favoriser la cohésion sociale.** Pour le CESE, "l'émancipation des femmes et des hommes, le travail, la justice sociale et les solidarités, un environnement de qualité sont des piliers de la cohésion sociale". Dans ce cadre, les sections et délégations du CESE travailleront notamment pour "assurer une accessibilité universelle aux droits, à la santé, à la protection sociale au logement et proposer de nouvelles solidarités"; "agir pour l'effectivité de l'égalité femmes-hommes"; "assurer à chaque jeune les conditions d'accès à son autonomie en sécurisant les parcours de formation et d'insertion sociale et professionnelle"; "accompagner la transition numérique dans le sens de la performance sociale, économique et gouvernementale" ou encore "garantir le droit à la formation et au travail, la construction de sécurités professionnelles attachées à la personne et prenant en compte les besoins et les parcours des individus, la qualité de travail".
- **Réussir les transitions.** Le CESE "doit apporter analyses et préconisations pour préparer ou accompagner dès maintenant le renouveau du contrat social et les différentes transitions sociales, économiques et technologiques, écologiques, climatiques et énergétiques, géopolitiques.. pour l'avènement de nouveaux modèles de développement". Ce qui suppose notamment de "promouvoir les créations d'emploi, la qualité du travail, de la mobilité professionnelle, du management, de l'entrepreneuriat et du dialogue social"; "de repenser le travail, son sens, ses valeurs et ses finalités"; "d'accompagner la transition numérique dans le sens de la performance sociale, économique et environnementale", ou bien encore de "transformer les modèles économiques et sociaux existants pour développer de nouveaux modèles respectueux de l'homme et de son environnement".

"Les neuf sections et les trois délégations ont toute latitude pour choisir leurs sujets et pourront travailler dans un cadre commun", précise Patrick Lenancker, membre du Groupe de la coopération et vice-président du CESE. Les thématiques de travail seront définies "d'ici une quinzaine de jours", enchaîne Patrick Bernasconi qui s'attend à "un grand nombre de projets d'auto-saisines". Quant à la possibilité, suggérée par le secrétaire général de la CFDT Laurent Berger, de saisir le CESE sur l'idée de créer une allocation universelle qui pourrait être abordée dans la réflexion sur le CPA, le président du CESE ne ferme pas la porte : "On regarde si cela peut concerner la section économique." Et il n'exclut pas la possibilité d'y associer la section du travail.

Pour le CESE, l'enjeu est aussi de pointer les suites des différents avis rendus. Ce que confirme Patrick Lenancker quand il dit : "Il faut montrer comment nos travaux sont repris par l'exécutif, comme cela a été le cas sur les travailleurs détachés." (lire sur AEF) "Ou avec la proposition de loi zéro chômeur de longue durée," abonde Dominique Gillier, Groupe CFDT et vice-président du CESE (lire sur AEF).

## SAISINE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU DIALOGUE SOCIAL

### Mission sur la pétition citoyenne

Dominique Gillier, Groupe CFDT et vice-président du CESE, s'est vu confier une mission sur la pétition citoyenne et le débat citoyen dont le rapport est attendu au mois de juin. L'idée étant que "ce soit une ressource pour nous, sans remettre en cause la légitimité des corps intermédiaires que nous représentons", précise Patrick Bernasconi.

Pour l'heure, les membres de l'assemblée - dont 70 % a été renouvelée - se sont déjà mis au travail. Dans un courrier du 16 mars 2016, le CESE a été officiellement saisi par Manuel Valls sur les outils à mettre en place pour assurer "le développement de la

culture du dialogue social" (lire sur AEF). "Le gouvernement souhaite, à partir des propositions qui seront formulées par le Conseil une feuille de route partagée avec l'ensemble des acteurs économique et sociaux et permettant d'accompagner la mise en œuvre et la réussite de la réforme du droit du travail engagée par le gouvernement", précise le CESE. Le rapporteur de la saisine doit être désigné le 2 mars et les travaux doivent être finalisés pour la fin mai. Autre saisine très prochaine du CESE par Premier ministre : celle sur le travail indépendant.

Patrick Bernasconi souhaite enfin mettre l'accent sur l'une des missions de la troisième assemblée de la République, à savoir l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques. Dans ce cadre, la section des affaires sociales et de la santé présentera le 26 avril prochain un projet d'avis sur "l'impact du chômage sur les personnes et leur entourage : mieux prévenir et accompagner". Cette position de Patrick Bernasconi sur l'évaluation des politiques publiques est en lien avec la demande du Premier ministre - lors de la première session plénière des nouveaux conseillers le 12 janvier 2016 - que le CESE investisse sa compétence d'évaluation des politiques publiques.

Manuel Valls avait en effet indiqué que le gouvernement saisirait conjointement le CESE et la Cour des comptes sur un thème encore à définir (lire sur AEF). Le président du CESE, qui a rencontré le premier président de la Cour des comptes, Didier Migaud, confirme qu'"il y a dans les tiroirs des sujets sur lesquels la Cour a avancé et que le CESE pourrait prolonger sur les politiques publiques pour faire des préconisations". Sans préciser à ce stade quels sujets pourraient être concernés.

*(1) 171 voix et 23 abstentions.*